

les atouts de la formation

- Nos formateurs sont des professionnels en exercice dans leur domaine respectif, et transmettent des connaissances actualisées et directement issues de la réalité du terrain
- Accompagnement individuel personnalisé
- Méthodes pédagogiques actives et innovantes
- Apprentissage par l'action : Organisation d'évènements sportifs accueillant du vrai public

 CFA ASRUC Formation Normandie
37 rue de la Croix Vaubois
76130 Mont-Saint-Aignan

 06 34 28 21 42

 formation@asrouenuc.com

 www.asruc-formation.fr

   asruc formation



Rejoins-nous !
scanne-moi



Votre partenaire de formation !

87 %

Taux de satisfaction des apprenants en fin de formation 2023 - 2024

30 %

Taux de rupture de contrat en cours de formation 2023 - 2024

89 %

Taux de satisfaction des employeurs 2021 - 2023

Sous réserve d'ouverture de session par la DRAJES de Normandie
Sous réserve d'avoir l'effectif minimum pour ouvrir une session

N° de déclaration d'activité : 28760579576
UAI : 0763505X



BPJEPS

Spécialité éducateur sportif

Mention Activités de la Forme

Option A : cours collectifs

Option B : haltérophilie, musculation

Formation en apprentissage

Mont-Saint-Aignan

RNCP 37106

100 %

Taux d'employabilité 7 mois après la fin de la formation

57 %

Taux de réussite aux examens 2022 - 2024

50 %

Taux de poursuite d'étude des apprenants de 2022 - 2024

BPJEPS

Activités de la Forme

Diplôme national de niveau 4

Délivré par la **DRAJES** (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Académie de Normandie)

Le titulaire d'un BPJEPS AF exerce le métier de coach sportif. Il encadre en autonomie et en sécurité des activités individuelles (cardio-training, musculation) et/ou des cours collectifs (Step, renfo, LIA, Concepts). Il s'adapte aux évolutions des pratiques et des publics, en intégrant la dimension santé et l'encadrement personnalisé ou en petits groupes, en salle, à domicile ou en extérieur.

Débouchés

Le titulaire du BP JEPS AF peut exercer dans des :

- Centres de fitness
 - Franchises ou structures indépendantes
 - Structures associatives unisport ou omnisports
- ou devenir auto-entrepreneur

Le métier est souvent exercé à temps plein ou en cumul de plusieurs temps partiels réalisés auprès de plusieurs employeurs et dans différents secteurs.

Compétences à acquérir

Participer au fonctionnement de la structure des activités de la forme

Concevoir et réaliser des projets d'animation dans le champ des activités de la forme

Conduire des séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'animation sportive ou d'apprentissage des activités de la forme

Encadrer des cours collectifs et/ou
Encadrer de l'haltérophilie, musculation en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances d'animation ou d'apprentissage

Conditions d'entrée

- Avoir au moins 17 ans
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme (ex : PSC)
- Valider les TEP (VMA et tests physiques de ou des options choisies)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives de moins d'un an

Prise en charge du handicap

Le CFA accompagne les apprenants en situation de handicap ou présentant des difficultés particulières, en amont et tout au long de leur parcours de formation par l'intermédiaire d'un référent handicap : Henry LEMERCIER
henry.lemercier@asrouenuc.com 06 26 63 84 46

Formation en apprentissage de 12 mois

- 2 à 3 jours / semaine en organisme de formation (présentiel ou distanciel)
- 2 à 3 jours / semaine en entreprise



Calendrier

- **TEP (Tests d'Exigences Préalables)**

20/05/2025 - 02/06/2025 - 05/08/2025

(Inscription obligatoire 1 mois avant la date)

- **CALENDRIER DE LA FORMATION**

Nous consulter à compter de mars 2025

Coûts pédagogiques

Nous consulter pour connaître les modalités de financement des coûts pédagogiques hors apprentissage